Note de synthèse sur le coût social du bruit en Île-de-France

Alors que le Conseil national du bruit (CNB) et l'Ademe ont rendu publics le 14 juin 2016 les résultats de la première étude[1] nationale évaluant le coût social du bruit en France (57 milliards d'euros par an), Bruitparif a travaillé à la déclinaison francilienne de l'étude.

Selon les travaux de l'association francilienne, le coût des nuisances sonores en Île-de-France s'établirait à plus de 16 milliards d'euros par an.

L'exploitation de l'étude nationale réalisée par EY pour le CNB et l'Ademe a permis à Bruitparif de compléter le chiffrage que l'association avait publié en septembre 2015 concernant les impacts sanitaires du bruit des transports[2] : ses derniers travaux ont permis de proposer des estimations pour les autres impacts du bruit (dépréciation immobilière, pertes de productivité, conséquences économiques des troubles d'apprentissage, impacts sanitaires des bruits de voisinage). Bien que reposant parfois sur des estimations qui mériteraient d'être affinées, ces travaux permettent pour la première fois d'évaluer l'ordre de grandeur du coût social du bruit en Île-de-France, en tenant compte de la diversité des expositions et de leurs effets. En agrégeant des coûts de nature très différente (coûts des impacts sanitaires, coûts de dépréciation immobilière ou pertes de productivité au travail), la facture obtenue de 16,2 milliards d'euros par an apparaît comme très lourde. Il faut rester d'autant plus prudents sur cette estimation que l'approche méthodologique retenue n'a pas permis de quantifier le coût de certaines nuisances telles que le bruit dans les moyens de transport, le bruit subi lors des loisirs ou les effets cumulatifs des expositions, faute de données suffisantes.

L'évaluation conduite au niveau de l'Île-de-France établit que les coûts occasionnés par les bruits liés aux transports représentent 6,9 milliards d'euros par an, soit exactement le tiers du coût estimé des bruits des transports pour la France entière (20,6 milliards d'euros par an). Avec 9 millions de personnes significativement exposées au bruit des transports, dont 3,4 millions fortement, l'Île-de-France concentre en effet 38 % de ces enjeux. Les coûts associés correspondent, pour 58 % d'entre eux, soit pour 4 milliards d'euros par an, à la valorisation économique des quelque 77 000 années de vie en bonne santé perdues chaque année du fait des troubles du sommeil, de la gêne ou des risques cardiovasculaires accrus, et pour la partie restante (42 %) aux coûts engendrés par les dépréciations immobilières (2,2 milliards d'euros par an), les pertes induites de productivité (600 millions d'euros par an) et les troubles de l'apprentissage (100 millions d'euros par an).

Avec un coût de 4,3 milliards d'euros par an, soit 22 % du coût pour la France entière, l'exposition au bruit en milieu professionnel en Île-de-France apparaît également comme un enjeu de taille. Les conséquences comprennent la surdité professionnelle et le coût des accidents du travail liés au bruit (masquage des signaux d'alerte, détournement d'attention), de l'ordre de 300 millions d'euros par an, et surtout la perte de productivité (baisse de performance dans les tâches cognitives, dégradation de la satisfaction au travail, perte de concentration) qui est à l'origine d'un coût très élevé pour les entreprises (4 milliards d'euros par an).

Le coût social du bruit en salle de classe serait quant à lui de l'ordre de 1,3 milliard d'euros par an, soit 21 % des coûts nationaux pour ce poste.

Enfin, le coût des impacts sanitaires des bruits de voisinage, qui figurent comme la source de gêne sonore citée prioritairement par 44 % par les Franciliens contre 48 % pour le bruit des transports[3], a pour la première fois pu être estimé à titre indicatif à 3,7 milliards d'euros par an, soit 32 % des coûts nationaux.

---

[1] *Le coût social des pollutions sonores, EY pour le compte du CNB et de l'Ademe, mai 2016*

[2] *Impact sanitaire du bruit des transports dans l'agglomération parisienne : quantification des années de vie en bonne santé perdues, Bruitparif et ORS Île-de-France, septembre 2015*

[3] *Cf. le sondage « Les Français et les nuisances sonores » publié en septembre 2014 par l'IFOP*

Population exposée au bruit des transports (en nombre d'habitants)		France	Île-de-France	*Ratio IdF/France entière*
Significativement exposée (Lden >= 55 dB(A))		25 808 500	9 008 009	*35%*
Fortement exposée (Lden >=65 dB(A) pour bruit routier ou ferré, >= 55 dB(A) pour bruit aérien)		8 949 100	3 381 453	*38%*
Nombre de ménages exposés à plus de 50 dB(A) en Lden		18 252 130	5 655 333	*31%*
Coûts des pollutions sonores en millions d'euros		France	Île-de-France	
Impacts sanitaires du bruit des transports		11 555	3 990	*35%*
	Troubles du sommeil	*6 285*	*2 291*	*36%*
	Gêne	*4 555*	*1 565*	*34%*
	Maladies cardiovasculaires	*715*	*134*	*19%*
Pertes de valeur immobilière		7 080	2 149	*30%*
Pertes de productivité		1 700	620	*36%*
Troubles de l'apprentissage		300	115	*38%*
Total Bruit des transports		*20 635*	*6 873*	*33%*
Accidents du travail et surdité		1 200	248	*21%*
Pertes de productivité		18 000	4 044	*22%*
Total Bruit en milieu professionnel		*19 200*	*4 291*	*22%*
Impacts sanitaires des bruits de voisinage (estimation à titre indicatif)		*11 555*	*3 657*	*32%*
Conséquences économiques des troubles de l'apprentissage et des décrochages scolaires liés au bruit		*6 300*	*1 350*	*21%*
TOTAL		57 691	16 172	*28%*

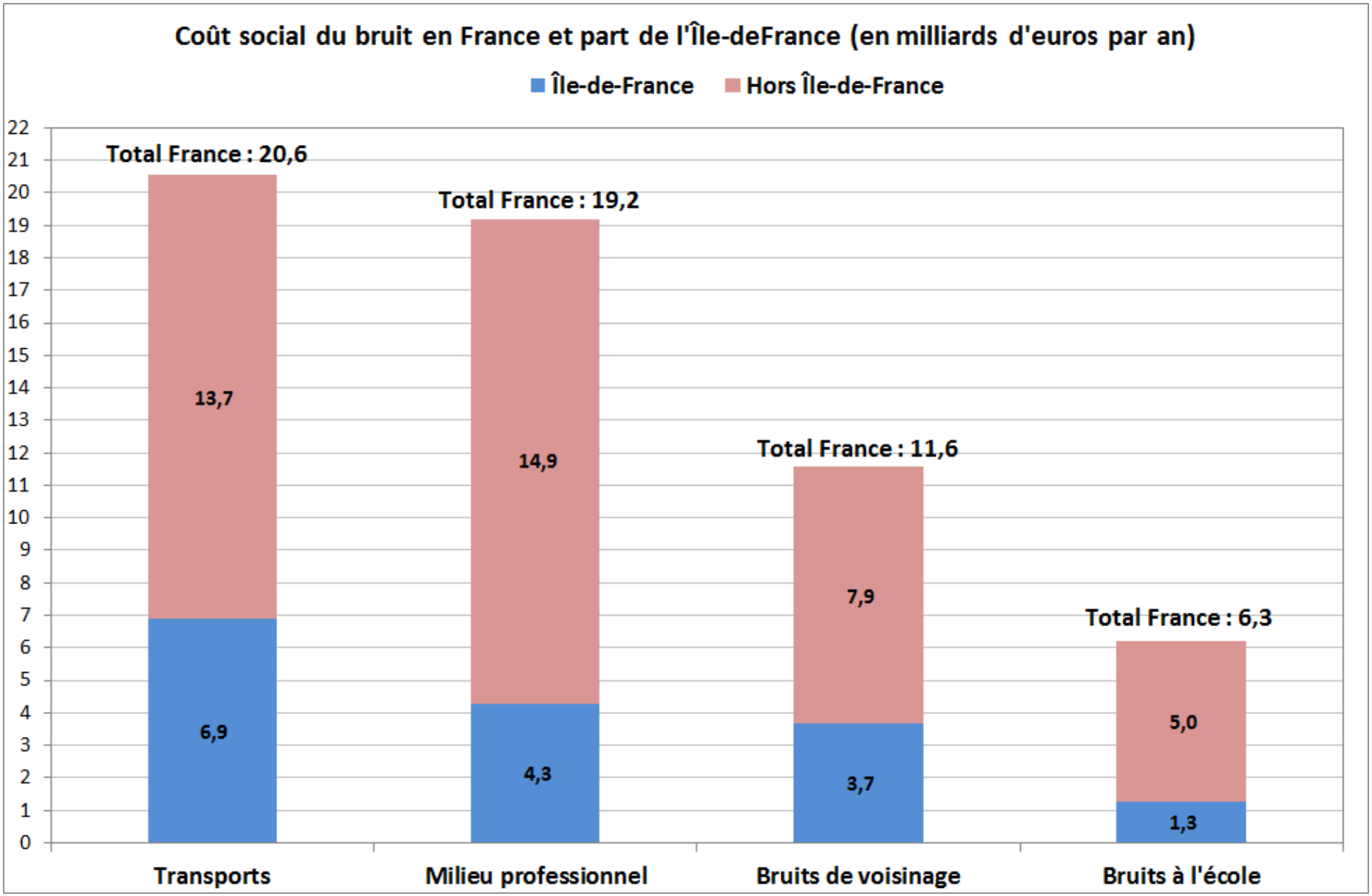
Coût social du bruit en France et part de l'Île-deFrance (en milliards d'euros par an)
Île-de-France
Hors Île-de-France
22
21
20
19
18
17
16
15
14
13
12
11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1
0
Total France : 20,6
13,7
6,9
Total France : 19,2
14,9
4,3
Total France : 11,6
7,9
3,7
Total France : 6,3
5,0
1,3
Transports
Milieu professionnel
Bruits de voisinage
Bruits à l'école